

Lancement de la nouvelle édition de l'enquête Logement auprès des ménages

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 28 août 2023

Vie familiale, patrimoine, relations de voisinage et de quartier : le logement est au centre de la vie de chacun. Le 28 août 2023, l'Insee lance la nouvelle édition de son enquête Logement auprès des ménages. Lors de la précédente édition, les enquêtés étaient interrogés exclusivement à domicile. Cette année, l'enquête se déroule principalement sur Internet, mais certains ménages pourront aussi être interrogés par téléphone ou à leur domicile.

Cette enquête existe depuis 1955. Elle interroge les ménages sur la surface habitable de leur logement, le nombre d'habitants, la satisfaction vis-à-vis de leur logement, leurs moyens de se chauffer, les travaux effectués ou encore le montant de la dépense d'électricité au cours des 12 derniers mois.

Pourquoi cette enquête ?

L'objectif de l'enquête Logement est de connaître précisément les conditions de logement en France. Elle sert de référence pour décrire la diversité des logements, mesurer les dépenses liées au logement, la satisfaction relative à son logement, et évaluer le mal-logement. Les réponses permettront d'orienter et évaluer la politique du logement.

Un échantillon de logements tirés au sort

Pour disposer de résultats représentatifs de l'ensemble des ménages français, il n'est pas nécessaire d'interroger chaque ménage. Cela prendrait trop de temps et coûterait trop cher. Un échantillon de 90 000 logements a donc été tiré au hasard. En France métropolitaine, l'enquête Logement se déroule principalement sur Internet. Toutefois, certaines personnes pourront être interrogées par téléphone, et d'autres en face-à-face dans les DROM.

Des données anonymes et des réponses protégées

La collecte est placée sous la responsabilité de l'Insee. **Cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique à caractère obligatoire.** Les réponses seront confidentielles, comme pour toutes les enquêtes menées par l'Institut.

Quelques chiffres et publications issus de la dernière enquête, menée par le service statistique du ministère de l'écologie, de l'énergie et des territoires (2019-2021)

- **4 ménages sur 5 de France métropolitaine** sont satisfaits ou très satisfaits de leur logement en 2020
- **58 % des ménages** de France métropolitaine sont propriétaires de leur logement en 2020
- **9 % des ménages** de France métropolitaine sont en situation de surpeuplement en 2020
- **13 % des ménages** de France métropolitaine considèrent que leur logement est trop difficile ou coûteux à chauffer en 2020

Publications produites à partir de ces données

« Les conditions de logement des ménages résidant en France en 2020 »

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/les-conditions-de-logement-des-menages-residant-en-france-en-2020>

Les enquêtes de l'Insee

L'Insee consacre des moyens importants pour obtenir des estimations fiables et précises de ses indicateurs. Les données sont obtenues soit par des enquêtes à grande échelle auprès des ménages et des entreprises, soit *via* le recueil de données administratives. Les enquêtes comme l'enquête Logement permettent d'observer l'évolution des comportements économiques et sociaux des ménages et des personnes.

Le calendrier des enquêtes auprès des particuliers pour 2023 et 2024 : <https://www.insee.fr/fr/information/1401982>

Les enquêtes auprès des entreprises : <https://www.insee.fr/fr/information/1401986>

Contact presse : bureau de presse de l'Insee bureau-de-presse@insee.fr  01 87 69 57 57
Retrouvez-nous sur [Twitter](#)